Le "général" Voirol et les Cent-Jours

Autor(en): **Simon, Ch.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **43 (1938)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-549741

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Le „général“ Voirol et les Cent-Jours

par Ch. SIMON, père
pasteur

Le souvenir du général Voirol de Tavannes a été évoqué cet été par M. le notaire Groslimond,(« Le général Voirol », pièce historique par M. A. Groslimond), qui a fait revivre avec talent la carrière si mouvementée de ce grand Jurassien. Une période de sa vie est cependant peu connue, c'est celle qui se déroule pendant les Cent-Jours. Nous voudrions combler cette lacune et décrire l'attitude qu'il prit lors du retour de Napoléon de l'île d'Elbe, en puisant nos renseignements dans sa correspondance avec le doyen Morel de Corgémont. Mais il nous faut commencer par dresser quelques jalons destinés à situer les événements.

Après avoir été instruit pendant quelques années à la cure de Colombier chez le pasteur de Gélieu, dont la fille Isabelle devait épouser le pasteur Charles-Ferdinand Morel, de Corgémont, connu sous le nom de doyen Morel, Voirol est placé dans une maison de commerce à Bâle. A l'âge de 17 ans, il prend la place de son frère aîné appelé au service de l'armée française. Dès lors, il fait une carrière aussi rapide que mouvementée. Après avoir combattu en Allemagne, il est envoyé en Espagne. Blessé et fait prisonnier, il est interné en Angleterre. C'est pendant sa captivité que se déroule la campagne désastreuse de Russie. Libéré, il reprend du service au moment où les Alliés s'avancent contre la France et s'illustre si bien dans plusieurs batailles que l'empereur le nomme général de brigade, mais n'a pas le temps, avant son abdication, de signer le brevet. Voirol n'avait que 34 ans. Louis XVIII ne confirme pas ce grade, mais place néanmoins Voirol à Strasbourg comme colonel de régiment. Voirol reçoit en même temps un congé assez prolongé, qui lui permet de retourner dans son cher Tavannes et de rendre de nombreuses visites aux Morel de Corgémont. Des réceptions ont lieu en son honneur et c'est un va et vient ininterrompu entre les deux localités. C'est ainsi que le colonel Voirol comptait se reposer longtemps et oublier dans la paisible campagne jurassienne les fatigues et les dangers de la guerre.

Un jour qu'il était à Corgémont, arrive par la « Gazette de Lausanne » la nouvelle que Napoléon, échappé de l'île d'Elbe, a débarqué le 1er mars 1815 sur la côte française. Une profonde

stupeur s'empare de tous les esprits. Dans l'espace d'une minute, on se rend compte de l'importance de cet événement, s'il se confirme, et l'on prévoit aisément les conséquences qui peuvent en découler. Le moins ému n'est pas le colonel Voirol. Comment dépeindre les sentiments qui l'agitent. Mélange de joie, car il aime toujours son empereur, d'admiration en voyant ses prouesses, d'angoisse en songeant à la guerre soit civile soit générale, qui ne va pas manquer d'éclater.

Mais une chose se dégage claire et nette à ses yeux : il doit regagner au plus vite son poste à Strasbourg. Sans perdre de temps, il fait seller son cheval pour retourner à Tavannes et y préparer son départ qu'il fixe au surlendemain, tout en promettant à la famille amie de Corgémont de venir prendre encore congé. Mais arrivé dans son village natal, il se décide à avancer son départ et a le regret de ne pouvoir retourner à Corgémont. Il s'en excuse auprès de ses amis : « Tout bien calculé, leur écrit-il, je me suis décidé à partir aujourd'hui. Il m'est impossible dans le doute où je suis d'être tranquille. Comment aurais-je pu à la veille de mon départ rester à deux lieues de vous sans pouvoir vous faire encore mes derniers adieux ! Je ne vous dis rien de la peine que j'éprouve. Je ne vous dis rien des sentiments que je vous ai voués pour la vie ; ce sont des impressions qu'il est impossible de décrire. — La position a assez de rapport avec le bruit qui circule. Si j'apprends quelque chose à Delémont, je vous en ferai part. — S'il est vrai que N. ait fait une sortie, il aurait traversé le golfe de Gênes et débarqué à Antibes. J'ai pourtant peine à croire à cette nouvelle ; elle a besoin de confirmation ».

Au Congrès de Vienne, la nouvelle du débarquement de Napoléon produisit un véritable effarement. D'une heure à l'autre changement radical. On disait de lui : « Le Congrès danse ! » Maintenant, il ne danse plus. Ce sont des séances bien remplies, des pourparlers, des conciliabules, où s'élaborent les événements de demain. Une formidable coalition se reforme et les troupes, qui venaient de regagner leurs foyers, reçoivent l'ordre de se remettre en campagne pour écraser l'usurpateur.

Car de jour en jour les nouvelles arrivent plus précises et plus graves. On apprenait que Napoléon s'avançait avec la rapidité de la foudre. Le 7 mars, il était à Grenoble ; le 10, à Lyon ; le 17, à Auxerre, et partout on l'acclamait et le suivait. Louis XVIII avait envoyé à sa rencontre une armée de 80.000 hommes sous les ordres du maréchal Ney ; celui-ci, entraîné par ses soldats, met son épée à la disposition de l'empereur, qui bientôt arrive à Paris, tandis que le roi se hâte de passer la frontière. Un moment, on pouvait craindre une guerre civile

en France, mais Napoléon retrouve tout son prestige et il n'est plus question que de faire front contre les armées étrangères, qui s'avancent au nombre de près d'un million d'hommes.

C'est de nouveau la guerre en perspective. Les troupes suisses encore au service de la France refusent de trahir leur serment de fidélité au roi et répondent à l'ordre de la Diète, qui leur enjoint de regagner leurs foyers. Car la Suisse fait cause commune avec les Alliés et lève une armée pour garder sa frontière contre Napoléon.

Que fera le colonel Voirol ? Suivra-t-il l'exemple des officiers suisses ? Il est sans doute dans une autre situation. Il veut rester français ; mais servira-t-il Napoléon ou les Bourbons? Il passe par des moments d'angoisse aisément compréhensibles et dont ses lettres sont l'écho. Malheureusement, nous n'avons pas retrouvé deux lettres écrites aux Morel depuis son retour à Strasbourg. Celle qui suit est du 20 mars. Elle nous montre le colonel dans l'expectative et encore indécis sur le parti qu'il prendra.

« Nous sommes toujours, dit-il, dans le même état de choses. Il y a un peu de fermentation dans les esprits, mais rien n'éclate ; on attend le résultat des mesures prises par le roi. Napoléon, qui avait des intelligences dans le nord, n'a pas été secondé. On s'est trop pressé et la chose sur ce point a échoué. Je le crois arrêté dans sa marche. On ne sait positivement sur quel point il se dirige. Il avait à son passage à Lyon une vingtaine de mille hommes, il a passé plusieurs revues, il a montré beaucoup de calme, il est entré dans les plus grands détails avec le conseil municipal avec qui il s'est entretenu pendant deux heures. Il a dû prendre sa route sur Chalons-sur-Saône. Je crois qu'on ne peut guère compter sur les troupes que l'on envoie contre lui. L'énergie, l'enthousiasme tombent quand on voit que c'est contre des frères que l'on va combattre et je doute qu'on parvienne à organiser une guerre civile telle que nos ennemis l'avaient espérée. Nos troupes se conduisent ici parfaitement. Ecrivez-moi souvent et tenez-moi au courant de ce qui se passe de vos côtés. On dit ici que les Bavarois doivent s'emparer de la Suisse. Tant pis, vous vous ressentirez encore de cette occupation. Il est arrivé ce matin de Vienne une déclaration du Congrès. Bonaparte est mis hors la loi. Toutes les puissances sont prêtes à marcher, si toute la France ne tourne les armes contre Napoléon. Si par malheur le roi appelle les Allemands, il est perdu. La France les a trop vus, la France ne veut plus les voir. Le moment est critique ; il est à désirer que les choses se décident et que nous puissions nous réunir promptement sous un seul gouvernement. Que Napoléon succombe ou que les Bourbons lui fassent place,

mais que la chose se termine et que nous tournions nos baïonnettes contre les brigands du nord. Je plains ce bon roi, car le bien qu'il a fait vient de sa tête et le mal qui résulte de son administration, des personnes qui l'entourent. »

Comme on le voit, le colonel Voirol ne s'est pas encore décidé concernant l'attitude qu'il prendra dans les événements qui s'annoncent. Avec sa lettre du 1er avril, son chemin semble se dessiner plus clairement. Il commence par parler des circonstances de famille de Madame Morel, dont la mère a été malade et qui s'est rendue auprès d'elle à Colombier.

« Grâces à Dieu, dit-il, vous n'aurez pas à pleurer encore la plus respectable et la plus chère des mères ! Ne soyez pas étonnée si je sympathise avec vous. Je ne serai jamais indifférent sur ce qui fait le sujet de vos peines et de vos joies. »

Puis il continue à parler des choses du jour, d'où il ressort que les Morel avaient de vives sympathies pour Napoléon.

« Le résultat des événements qui viennent de se passer, est sans doute au gré de vos désirs. Croyez qu'ils comblent aussi mes vœux. J'ai toujours comprimé des sentiments qui existaient dans mon cœur ; il fallait s'habituer au nouvel ordre de choses et il eût été dangereux d'exprimer un seul regret. Je servais les Bourbons avec dévouement ; ma conduite était réglée sur l'honneur. Aujourd'hui que notre souverain légitime nous est rendu, je le sers d'affection, de zèle, d'amour. J'ai risqué ma vie cent fois pour lui et j'espère que j'aurai bientôt une nouvelle occasion de lui prouver que ses vieux soldats d'Austerlitz n'ont pas dégénéré. L'Allemagne, toute la coalition, fait de grands préparatifs de guerre, mais nous ne les redoutons pas. Vous n'avez jamais vu d'enthousiasme comme celui qui règne dans toute la France. Chacun veut être soldat. La carrière militaire, qui sous les Bourbons était devenue le dernier des métiers, offre sous Napoléon une perspective de gloire et d'honneur. »

Ces sentiments de dévouement guerrier à la cause de l'empereur n'empêchent pas le colonel Voirol d'ouvrir son cœur à des préoccupations d'un autre genre. Il raconte qu'il passe ses soirées dans la famille Laquiaute où il y a des demoiselles.

« Le papa est ici, écrit-il à Mme Morel, et m'a fort bien accueilli. Les choses en resteront là jusqu'à la fin de l'été où la stabilité des choses permettra peut-être de prendre un parti. Ne manquez pas de m'envoyer un cahier du petit ouvrage que vous avez fait, c'est le cas de le montrer. »

De sa lettre du 9 avril à M. Morel, nous détachons ce qui suit :

« Je voudrais bien avoir de vos nouvelles. Elles doivent être d'autant plus intéressantes que l'on parle de mouvements de troupes dans vos contrées. M. Laquiaute m'a assuré que les Autrichiens en étaient partis, mais qu'ils devaient être remplacés par une division bavaroise. — Nous sommes ici dans un calme parfait. Le maréchal Suchet (qui était le chef hiérarchique de Voirol) ne revient plus. Il est remplacé par le comte Rapp. Je perds beaucoup à cet échange. Il serait difficile de vous exprimer de quelle manière j'ai été traité par lui et combien il a eu à se louer de notre conduite dans les derniers événements. Son successeur nous a passés en revue. Il a admiré mon régiment. Il nous a dit que nous étions les enfants gâtés de l'empereur.

» J'ai lu une note dans le « Moniteur » sur la déclaration du Congrès, qui s'est prononcé en faveur des Bourbons et qui veut faire les plus grands sacrifices pour maintenir cette dynastie sur le trône de France. Nous n'avons plus de doute que Napoléon se soit décidé à rester sur la défensive et qu'il n'a aucune vue d'agrandissement, mais il est presque certain que quelques puissances nous feront la guerre. L'empereur n'attend que le moment où elles se déclareront pour faire appel à la nation ; il la trouvera tout entière avec le même enthousiasme qu'elle montra dans la guerre de la Révolution et alors nous serons plus redoutables que nous ne le fûmes jamais et on le mettra encore une fois à même de dicter des lois à l'Europe. Mais avant de nous attaquer, on y regardera à deux fois. Sa politique et la marche qu'il suit sont admirables.»

Voirol parle ensuite de ses inquiétudes au sujet de son grade et de son régiment, car une commission nommée par l'empereur fait la revision des cadres de l'armée et plusieurs officiers ont déjà été déplacés ou mis en disponibilité.

« Je n'aurais rien à craindre, s'écrie-t-il, s'il n'y avait pas de canaille dans le monde ; c'est l'empereur qui m'a donné mon régiment et c'est en combattant à sa tête que j'ai été nommé général et commandant de la Légion d'honneur.»

On remarque dans ses lettres que le colonel Voirol parle souvent de l'enthousiasme qui se manifeste pour la cause de l'empereur. Ce n'est pas seulement dans l'armée mais aussi chez les dames qu'on le trouve. C'est ce que montre une lettre écrite par une demoiselle qui signe : « votre méchante Goslin » et qui appelle le pasteur Morel « Mon cher oncle.»

« Le Congrès, écrit-elle, paraît être dissous. On se prépare de l'autre côté à faire marcher les armées ; on dit même qu'elles marchent déjà ; rallions-nous bien vite, le temps presse, notre liberté est menacée ; on en veut à la France, on veut la démem-

brer. Si nos factions intérieures cessent, si on ne voit plus que la patrie en danger, nous triompherons, nous étonnerons l'univers. Ah ! pourquoi ne suis-je donc pas militaire ? Jamais je ne me suis senti plus de dispositions pour cette carrière. Je suis de ces gens qui ne voudraient servir qu'en temps de guerre. C'est pourtant bien dangereux en temps de guerre ; les balles et les boulets ne respectent personne et on peut être tué. Mais d'un autre côté, on considère la gloire et l'avancement que l'on peut acquérir et le sentiment de la crainte finit par disparaître.»

Puis, plus loin l'auteur de cette lettre ajoute en parlant de Napoléon : « C'est singulier, cet homme n'a qu'à paraître pour ranger les peuples de son côté.»

En terminant, elle dit sur un ton enjoué : « Ecrivez-moi, je vous prie, et dites-moi si vous me conseillez d'embrasser la carrière militaire. Il ne me faut plus que votre approbation pour m'y décider. Alors je suis résolue à m'enrôler dans le 18me, c'est vraiment un régiment pour lequel je me sens de l'inclination.»

Il est permis en lisant cette lettre de se demander si c'est vraiment la carrière militaire qui attire son auteur et si ce n'est pas plutôt le colonel du 18me !

Revenons à Voirol. Une lettre du 15 avril (il écrit souvent) nous en donne l'occasion. C'est une réponse à M. Morel qui sollicite une place de musicien dans son régiment pour un M. Horn, probablement pensionnaire de la cure de Corgémont.

« M. Horn veut donc vous quitter. Mais où veut-il aller ? Je ne puis plus lui donner dans mon régiment la place de chef de musique ; elle est prise par engagement pour six mois. Ce que je puis faire c'est de le recommander à de nos amis à Paris pour le faire entrer dans la garde, ce qui vaudrait beaucoup mieux pour lui. Qu'il vienne donc, s'il est décidé à vous quitter. Dussé-je le garder, je ne le laisserai pas sur le pavé.»

Il parle ensuite de la situation générale :

« Je crains bien pour votre pays : les Suisses n'en pourront pas faire respecter la neutralité. Toutes les gardes nationales de France sont mises en activité et on est prêt à se lever en masse au premier signal... L'esprit de l'armée est au suprême degré de courage et de dévouement. Si nous sommes un peu secondés par la nation, tout ira bien... Si cela finit bien pour nous, vous redeviendrez des nôtres et je crois qu'il n'y a pas de doute que nous triompherons. La Providence aurait-elle ramené Napoléon si elle ne le réservait à de grandes destinées ?»

Le 17 avril il écrit de nouveau pour raconter qu'il a dîné avec son chef, le maréchal, qu'il lui a parlé de M. et Mme

Morel et de leurs travaux littéraires, et qu'il lui a même passé de leurs manuscrits. Puis il se fait l'interprète des bruits qui courent dans le public :

« L'homme (Napoléon) marche toujours. Ce sont les Anglais qui l'ont lancé. Ils voulaient faire la guerre à la France, mais n'osant l'attaquer sous un seul chef, ils ont voulu la diviser. Ils ont envoyé Napoléon pour y exciter une guerre civile afin qu'au moment où elle serait déchirée par les factions intérieures, ces monstres pussent nous tomber dessus et démembrer cette France qui a toujours été un sujet d'admiration et de jalousie pour eux.»

Tout en espérant le plus heureux avenir pour sa patrie, le colonel travaille à mettre son régiment à la hauteur des circonstances.

« J'organise en ce moment, dit-il le 26 avril, deux nouveaux bataillons et cela me donne beaucoup d'occupations.»

Et cependant, malgré son travail et la gravité du moment, il trouve encore le moyen de s'instruire. M. Morel, qui rédigeait une histoire, lui en envoyait le manuscrit, cahier après cahier, et Voirol les lisait la nuit :

« Sachez, dit-il, que je le relirai encore non pas une fois, mais jusqu'à ce que je l'aie bien dans la mémoire. Je vous réponds que lorsque vous m'aurez adressé le dernier cahier, j'aurai des notions certaines sur l'histoire ; j'ai maintenant l'espérance que je ne serai pas toujours ignorant.»

Puis, abordant un autre sujet, il ajoute : « M. Laquiaute et ses demoiselles sont partis avant-hier pour Paris ; ils m'ont donné les plus grandes marques d'intérêt et d'amitié. Me voilà tout à mes devoirs militaires et à la gloire. Je vous avoue que dans les circonstances présentes, je suis enchanté de n'être pas marié ; si les choses vont bien, si j'en échappe, il en sera toujours temps.»

Il annonce aussi qu'il a envoyé son portrait à son frère : « On dit que je suis bien loin d'être flatté, mais vous trouverez cependant de la ressemblance. Si les Prussiens me mangent, il vous restera quelque chose qui me retrace à votre pensée.»

Il fait ensuite allusion à des événements qui se sont déroulés à Tavannes et qu'il a appris par son frère : le passage des troupes bernoises marchant à la frontière et haranguées par le « citoyen Besson » pasteur de Tavannes, avec vin d'honneur et le reste. « Tout cela devait être majestueux et touchant », s'écria-t-il avec une pointe d'ironie. Mais il change de ton quand il arrive à un autre incident. « Mon pauvre frère se plaint des mauvais traitements que lui ont fait éprouver certains officiers bernois

qui l'accusaient d'être Napoléoniste. Cette bassesse ne m'étonne pas de ces petites gens. Je voudrais bien qu'il me fût réservé de leur en demander raison et de leur donner une leçon de politesse et de procédé.» Eut-il jamais l'occasion de réaliser son désir, c'est ce que nous ignorons. Pour l'heure, il avait d'autres sujets d'inquiétudes. «Deux colonels, écrit-il en post-scriptum, viennent d'être remplacés ; je reste encore debout au milieu de l'orage ; l'empereur fera de moi ce qu'il lui plaira, mais il lui sera difficile de m'empêcher de mourir pour lui.» Voirol se peint tout entier dans cette parole.

La lettre du 7 mai présente cette particularité que les trois fleurs de lys des Bourbons qui se trouvaient imprimées en tête du papier à lettre officiel du colonel du 18e régiment, sont tracées à la plume. Voirol montre par ce petit détail qu'il a franchi le Rubicon et que son parti est pris : il est tout à fait pour Napoléon. D'ailleurs les événements vont se précipiter. «Il faut écrire, dit-il, pendant que les communications sont libres», et il écrit, il parle des cahiers d'histoire de M. Morel qu'il dévore. Il aime tout particulièrement le récit des hauts faits d'armes, qu'il cherchera à imiter.

«Si nos ennemis connaissaient notre résolution, ils trembleraient de venir franchir nos frontières. Notre armée est inférieure en nombre, nul doute, mais que de forces et de moyens n'a pas une nation qu'on va attaquer chez elle. Nous dirons comme Léonidas aux Thermopyles : (c'était bien Léonidas?) Nous sommes peu, sans doute... notre devoir est de défendre le passage et notre résolution d'y périr. — Oui, Madame Morel, «vaincre ou mourir» est ma devise, elle sera aussi celle de tous les braves qui servent sous mes ordres. Les Prussiens, comme je vous l'ai dit, veulent nous manger ; je leur promets que nous serons d'une dure digestion.»

Le 10 mai, il annonce qu'il part le lendemain pour se mettre en campagne sur la route de Schlesstadt. «Croiriez-vous que je suis enchanté d'entrer en campagne? Cette vie de garnison, ces détails de dépôt me fatiguaient. La carrière militaire n'a vraiment de charme que lorsqu'on la passe dans les camps et sur les champs de bataille.»

Le 26 mai, nous le trouvons à Wissembourg où il emploie ses loisirs à lire un Télémaque que Madame Morel lui a envoyé. «Cette lecture me convient parfaitement ; aussi est-ce le seul ouvrage que j'aie emporté, excepté l'histoire de France en deux volumes et quelques théories qui ne comptent pas dans les ouvrages classiques. J'ai déjà lu Télémaque quelquefois, mais jamais avec tant de plaisir et de goût que dans cette occasion.

C'est votre recommandation qui lui vaut ce nouvel intérêt. Pour vous prouver que je m'en occupe, j'en suis au cinquième livre où Télémaque raconte son arrivée en Crète. C'est un ouvrage qu'on doit relire tous les ans ; c'est vraiment une source de vertus et d'actions grandes à imiter. »

Puis un petit tableau de la vie militaire : « Lorsque je reçus la lettre dans laquelle vous me parlez du souper de Lucullus*, je payais le mémoire d'un dîner que je donnai, dimanche 21 du courant, aux officiers de mon régiment. Je savais que la plus grande partie de mes officiers, ayant laissé des dettes à Strasbourg, étaient absolument sans argent. Quoique j'en eusse peu, je m'avisai de les régaler. Mes poètes firent de nouveaux couplets, répétèrent ceux qui avaient été chantés à la citadelle à l'occasion de ma confirmation au 18e et tout se passa dans une gaîté charmante. Rien n'est distingué comme les officiers de mon régiment dans un festin ou sur le champ de bataille ! »

Il a cependant le sentiment que bientôt il s'agira d'autre chose que de banquets et de chansons, mais il espère du moins pouvoir toujours correspondre avec ses amis de Corgémont.

La lettre suivante est du 5 juin. Les événements se précipitent. Deux armées ennemies se sont formées en Belgique pour attaquer la France de ce côté. D'autres armées s'avancent du côté du Rhin. La Suisse, invitée à se joindre à la coalition et à livrer passage aux troupes alliées, s'y engage et lève une armée de 40,000 hommes, qu'elle dirige sur la frontière occidentale, de Bâle à Genève. D'autre part une armée autrichienne, après avoir défait les forces de Murat, roi de Naples, qui, contrairement à ce qu'il avait fait l'année précédente, a pris parti pour Napoléon, traverse le Simplon et le Valais pour se diriger sur Genève. Du côté des Français, il y a une armée à la frontière non loin de Genève, sous les ordres de Grouchy. Lecourbe, à Pontarlier, menace le Val de Travers. L'armée du général Rapp, à laquelle appartient le régiment de Voirol, tient l'Alsace, et Napoléon se porte au-devant des corps ennemis en Belgique avec le gros de ses troupes.

Voirol juge sévèrement l'attitude des Suisses. « Ils tiennent une conduite aussi impolitique que contraire à leurs intérêts, car, n'en doutez pas, nous triompherons de toutes les forces de l'Europe... Mon régiment fait l'admiration de tous, mais il me donne bien des jaloux. Vous ne sauriez croire jusqu'où va la méchanceté de certaines gens qui sont trop lâches pour m'attaquer en face, mais assez vils pour chercher à me desservir. Tout cela ne fera rien. J'ai été conservé malgré l'expulsion de 43 colonels

*) Général romain qui aimait la bonne chère.

d'infanterie et je suis certain que si l'empereur nous passait en revue, il pourrait fort bien confirmer une certaine promotion dont je vous ai parlé... Si j'étais cerné avec mon régiment par une colonne d'ennemis quatre fois plus nombreuse, il me semble que je donnerais un grand exemple de résolution et de courage. J'ai sous les yeux une gravure qui représente César dans un esquif au milieu des mers : Que c'est beau, que c'est beau ! »

Et en post-scriptum il ajoute : « J'ai commencé le second volume de votre Télémaque. »

Deux jours après, le 7 juin, un simple billet :

« Nos aigles ont été reçues, elles sont dirigées sur les régiments qu'elles dirigeront bientôt à leur tour au champ d'honneur. Quelle fête pour nous ! quel jour d'allégresse ! Si j'avais votre éloquence, dit-il à M. Morel, je ferais une belle harangue à la réception de ce trophée. Que diriez-vous à pareille occasion ? Dites-le moi, je tâcherai d'être votre écho. »

Madame Morel faisait quelquefois des remontrances au colonel Voirol qui ne lui paraissait pas assez prudent dans ses lettres, ce qui risquait de compromettre ses correspondants. C'est ainsi qu'elle lui donne une algarade parce qu'il avait envoyé des caricatures sur les Alliés. Il s'en excuse en ces termes : « Des millions de soldats nous menacent ; cette supériorité ne leur suffit pas ; ils veulent par des moyens vils et lâches exciter des dissensions et la guerre civile parmi nous et ce sont les Bourbons qui en sont les instruments. Nous agissons plus loyalement et ne comptons que sur notre courage et sur la justice de notre cause. »

Madame Morel lui avait aussi fait une remontrance au sujet de ses libéralités à l'occasion du dîner offert à ses officiers. Il répond : « La leçon sur les dépenses est venue à propos. J'en profiterai. Je ne vendrai pas mon argenterie, car je n'ai qu'une cuillère dont j'aurai besoin pour manger la soupe au bivouac ! »

Cette lettre est datée d'Alstadt, près Wissembourg, le 14 juin 1815, c'est-à-dire deux jours avant la bataille de Ligny en Belgique, où Blücher fut battu par Napoléon, et 4 jours avant celle de Waterloo, où celui-ci fut écrasé à son tour. Voirol sait que de grands événements vont se passer dans les Pays-Bas. « L'empereur doit livrer aujourd'huy une grande bataille aux Alliés ; s'ils l'acceptent ce sera sans doute une grande victoire pour nous. Trois régiments de l'armée de l'empereur ont refusé des cartouches ; ils ne veulent combattre qu'à l'arme blanche. Un autre régiment fort de 2400 hommes a envoyé un cartel à 6000 hommes de troupes d'élite ennemie. »

Comme on le sait, les prévisions du colonel Voirol ne devaient pas se réaliser. Grâce à ses hésitations, Napoléon laissait les

deux armées ennemies se réunir et subissait le désastre de Waterloo. Douze jours après, le 1er juillet, l'empereur abdiquait en faveur de son fils et les Alliés arrivaient sous les murs de Paris. Mais la guerre n'était pas terminée pour tout autant ; elle devait se prolonger jusqu'au 25 août et c'est pendant ce temps que le régiment du colonel Voirol fut entraîné « dans la danse ». L'armée du général Rapp couvrait l'Alsace, l'aile droite appuyée à la frontière suisse. Elle avait pour mission d'arrêter les Alliés, qui voulaient forcer le passage du Rhin. Le premier combat auquel Voirol prit part eut lieu le 24 juin à Surbourg, où il se distingua d'une manière éclatante ; il combattit encore les 26 et 28 à Strasbourg, puis le 9 juillet à Hausbergen, où il força l'admiration de tous par sa bravoure et l'art stratégique dont il fit preuve.

Il en fit une relation détaillée que nous n'avons pas trouvée dans ses papiers et dont il parle en ces termes : « Depuis le 9 juillet, nous n'avons plus eu d'affaire. J'espère que vous avez reçu la relation que je vous ai donnée de cette affaire qui a été si glorieuse pour le 18e et pour laquelle on a donné des éloges publics à la conduite de son colonel. »

Les hostilités sont maintenant terminées. Napoléon, pour qui Voirol voulait mourir sans y réussir, est à Sainte-Hélène et n'en sortira plus. Louis XVIII est remonté sur le trône et les Alliés occupent la France. Que deviendra le colonel Voirol qui a pris parti (et comment !) pour l'usurpateur ? Certes sa position est difficile, il le sent bien : « Je ne sais rien sur mon sort futur, dit-il. On a fait des démarches pour moi. Jusqu'à présent je ne sais quel en sera le résultat. En attendant, je suis considéré comme en activité. »

Puis il donne l'explication de sa conduite aux Cent-Jours.

« A l'époque du retour de Napoléon, je fis tout ce que l'honneur me prescrivait pour conserver au roi un régiment qui lui avait prêté serment de fidélité ; je réprimai sévèrement des cris séditieux, je fis même arrêter et conduire à la prison militaire quelques officiers qui se prononçaient contre S. M. ; à la fin je cédai comme les autres à la force des événements, mais il me reste au moins l'honneur d'avoir maintenu mon régiment dans l'ordre jusqu'au dernier instant ; j'appelle en témoignage de ma conduite la voix publique de tout le Bas-Rhin. Au retour du roi, le même esprit se manifesta encore. Je sévis contre les officiers qui s'égaraient et tout rentra dans l'ordre. On ne peut me reprocher qu'une chose, c'est de n'avoir pas suivi le roi à Gand et moi, je ne voudrais pas pour tout l'or du monde avoir déserté mon régiment. La Patrie sera plus juste, elle ne nous fera jamais un crime d'avoir été présenter notre poitrine aux étrangers, qui

sous le nom d'Alliés et de pacificateurs, sous le masque de la magnanimité et de la loyauté ont envahi et dévasté nos provinces... et enlevé tous ces beaux monuments d'art et de gloire militaire dont cent victoires nous avaient rendus maîtres. Ce n'est que par une perfide politique, des machinations infâmes qu'ils sont parvenus à leur but...Pardonnez, ce sujet trop fécond m'entraîne, je ne considère même pas qu'il est imprudent de le traiter. »

En attendant qu'une décision ait été prise en haut lieu au sujet de son avenir, il met à jour la comptabilité de son régiment et doit se transporter de Strasbourg à Angers et d'Angers à Saumur. Ces déplacements ne l'empêchent pas de rester en communication avec ses amis de Corgémont. Il semble même que les Morel soient les seules personnes qui lui écrivent régulièrement, car il se plaint de son frère : « Il m'écrivit dernièrement une petite lettre et pour avoir fini plus vite il me marque qu'il souffre tellement de la poitrine qu'il ne peut plus tenir sa plume. Il y a cependant peu de rapport entre la main et la poitrine. S'il m'avait dit qu'il était tellement paresseux qu'il ne pouvait terminer sa lettre, je l'aurais plutôt cru... »

Maintenant que l'ère des grandes batailles est close, la vie ordinaire reprend son cours. On s'occupe chez le pasteur Morel, dont la maison était le centre d'une activité intellectuelle et artistique remarquable, de la représentation de la tragédie de Voltaire intitulée « Mahomet » et le colonel d'écrire : « Je regrette de ne pouvoir me trouver à la représentation de Mahomet. J'ai un Voltaire, j'ai relu cette tragédie. Ce n'est pas une petite entreprise que vous avez faite là. Cependant je suis certain que vous vous en tirerez bien. »

D'autre part, Voirol en revient à ses projets de mariage et l'on peut par les quelques phrases qu'il consacre à ce sujet lire jusqu'au fond de cette âme chevaleresque. C'est lui qui maintenant se tient sur la réserve parce que son avenir est incertain. Il a passé 17 jours dans la famille Laquiaute à Paris : « J'y ai été parfaitement accueilli ; on est toujours envers moi dans les mêmes dispositions. Amélie m'a dit qu'elle ne changerait jamais et si la chose doit dépendre de nous elle se serait terminée de suite. Mon futur beau-père, quoique fort riche, verrait avec plaisir que j'eusse un régiment. Ma position me commande d'être modeste et circonspect. Si j'étais maréchal de France, j'aurais peut-être des volontés ; j'aurais dit : Il n'y a plus d'obstacle, soyons heureux. Je pouvais espérer qu'on tiendrait cette conduite à mon égard. Ce n'était pas à moi à rompre le silence. Je suis parti sans dire un mot. »

Il compte bien d'ailleurs retourner à Paris et « alors je prierai M. Laquiaute de se prononcer définitivement sur ce ma-

riage pour lequel il a donné son consentement et que les circonstances seules ont retardé. »

Au reste, il annoncera le résultat de cette entrevue de vive voix à M. et Mme Morel, car il sera bientôt libre. Le 10 septembre il leur annonce, en effet, un douloureux événement pour lui : « Je n'ai plus mon beau 18e, il a été licencié comme les autres. » Et il raconte un épisode à ce propos : « Nous avons eu ici avant cette opération, une fière affaire. La troupe a voulu être payée de deux mois de solde qui lui étaient dus ; elle s'est emparée du pouvoir civil et militaire. C'est un sergent qui commandait l'armée. Il y a eu pendant 48 heures qu'a duré cette drôle de révolution, un ordre admirable ; pas un cri séditieux, pas une insulte, pas un homme ivre, pas une plainte enfin de la part du bourgeois ; peine de mort pour celui qui aurait crié : Vive l'empereur ! Même peine pour tout militaire qui serait entré dans une maison. Les plus grands égards ont été prodigués aux généraux étrangers qui se trouvaient ici ; ils ont eu des gardes d'honneur, des sérénades, etc. Le million qui était nécessaire pour acquitter la solde a été payé et comme par enchantement tout est rentré dans l'ordre ; pas une goutte de sang, pas même une goutte de vin ou de bière n'ont été répandues, les circonstances étaient graves et sérieuses ; au premier moment, tout tremblait ici ; au dénouement, tout riait, excepté ceux qui ont été obligés de donner de l'argent. Mon régiment rentré dans l'ordre m'envoya 12 sous-officiers pour me prier d'aller le faire rentrer dans la caserne après qu'il aurait défilé devant moi. Tout se fit dans un ordre admirable. Le lendemain, les troupes soldées partirent paisiblement pour leurs départements. »

Maintenant le colonel pourra revenir à Tavannes. Il se fait précéder par un convoi de six chevaux qu'il adresse à son frère et il attendra dans les montagnes du Jura que son sort soit décidé. Nous avons ainsi terminé l'histoire des Cent-Jours du colonel Voirol et pourrions nous arrêter ici. Mais cette histoire mérite un épilogue que nous donnerons aussi brièvement que possible.

Voirol reste en disponibilité pendant trois ans et réside tantôt à Tavannes, tantôt à Bienne, tantôt à Bâle, tantôt à Mulhouse. Enfin, en 1819, il est confirmé dans son grade et reçoit le commandement de la légion des Basses-Pyrénées.

Entre temps un autre événement avait eu lieu. Nous lisons dans une lettre de la sœur de M. Laquiaute, chez laquelle Voirol logeait quand il était à Strasbourg : « Amélie est mère. » Que s'est-il passé ? Il est probable qu'il y eut des malentendus et l'idylle s'évanouit en fumée.

D'autre part, on lit dans le journal de Mme Morel, chronique de l'année 1820, sous la rubrique « mariages » : 1. Celui du colonel Voirol avec Mlle Anastasie Aumont, jeune personne de 20 ans, d'une famille peu distinguée, fort riche, peu jolie, mais bonne et bien élevée, dit-on, car le colonel ne m'avait pas écrit de toute l'année et c'est seulement en me répondant — aux remerciements que j'avais cru devoir lui faire de ce qu'il nous attendait à Avignon — qu'il m'a parlé de ce mariage, dont la nouvelle nous était parvenue comme une bombe. O vanité des liaisons humaines ! » Mme Morel avait-elle peut-être d'autres visées pour le colonel ?

Toutes relations n'étaient pourtant pas brisées entre le colonel Voirol et les Morel. Dans la suite, nous retrouvons une correspondance aussi intime qu'auparavant.

Dès lors, la carrière de Voirol se développe d'une manière normale. En 1824, il est nommé général ; en 1832, commandant en chef des troupes de l'Algérie ; en 1834, commandant de la 1re division militaire à Strasbourg, puis en 1840, commandant de la division stationnée à Besançon. Enfin, mis à la retraite en 1848, après avoir servi la France pendant 49 ans, il vécut encore 5 ans entouré de sa famille et de ses amis. Décédé en 1853, il avait exprimé le désir d'être enterré à Tavannes, mais sa famille ne put se résoudre à se séparer de sa dépouille mortelle. Il fut inhumé au cimetière protestant de Besançon au milieu d'un grand concours de population.

C'est ainsi que s'éteignit le général Voirol, un homme qui fit connaître partout où il se rendit, les modestes mais solides vertus de l'âme jurassienne.